

Intervention Annexe 5 – Formation professionnelle / Apprentissage / Emploi

Nadia Azoug

Monsieur le président, monsieur le vice-président, chers collègues,

En matière de formation professionnelle, d'apprentissage et d'emploi, ce budget 2014 est fortement marqué par les réformes nationales.

Commençons par notre priorité à tous : l'emploi. Une certaine euphorie a gagné le Gouvernement en cette fin d'année, suite à la fameuse inversion de la courbe du chômage. Mais se congratuler serait indécent. Cette baisse du chômage n'a touché que la catégorie A des demandeurs d'emploi, et ce pendant 1 mois. En Ile-de-France, notre taux de chômage dépasse toujours les 9%. Cela reste un gâchis monumental de ressources et de compétences.

Or, face au chômage, il ne suffit pas de sauter comme un cabri et de crier « la croissance, la croissance ». La croissance des 30 Glorieuses ne reviendra pas. Soit nous nous mobilisons pour créer des emplois sans croissance, soit nous acceptons de laisser sur le côté des millions de concitoyens.

Nous l'avons dit ce matin : c'est à travers la transition écologique de l'économie que nous créerons des emplois nouveaux, durables et non délocalisables. Nous devons donc miser sur les filières vertes (c'est-à-dire sur des filières intensives en emplois durables), nous devons nous mobiliser sur les métiers en tension, mais aussi sur les emplois aidés, qui restent une politique nécessaire.

Nous devons aussi inventer de nouvelles solutions face au chômage. Et c'est en ce sens que nous avons déposé un amendement proposant d'aider les entreprises qui réduisent le temps de travail. Car face au défi du chômage, il ne doit pas y avoir de tabou.

Les leviers régionaux face au chômage ne se réduisent pas à ce budget. Ils sont dans notre politique économique, ils sont dans notre politique environnementale, ils sont dans notre soutien au monde associatif. Mais cette annexe y prend sa part, en formant davantage les demandeurs d'emplois, en finançant l'apprentissage, et enfin en proposant des emplois aidés.

En 2014, la Région devra créer 400 nouveaux postes d'emplois tremplins. Mobilisons-nous en ce sens. Pour les écologistes, une revue du règlement d'intervention, qui consisterait à avoir moins de facteurs bloquants dans l'attribution des emplois tremplins, permettrait de renforcer cette politique.

J'ai parlé d'emploi, mais l'actualité nous invite à aborder le thème de la formation professionnelle. Depuis plusieurs mois, les fameux 32 milliards de la formation professionnelle sont ressortis dans les médias. 32 milliards accusés d'être récoltés et dépensés de manière opaque, mais surtout 32 milliards qui aident plus les salariés diplômés que les chômeurs en galère.

Or, le Gouvernement et les partenaires sociaux sont parvenus récemment à une réforme, créant notamment un compte individuel de formation, en remplacement d'un « droit individuel à la formation » qui ne marchait pas. C'est une bonne chose.

Mais cette réforme doit interroger notre action. En effet, ce compte sera désormais portable, c'est-à-dire que les nouveaux chômeurs y auront droit. Comment la région pourra-t-elle encadrer ce compte, dans le cadre du service public régional de la formation professionnelle ? Vers quels organismes de formation pourra-t-on aiguiller les bénéficiaires du compte individuel de formation ?

De même, la région pourrait être amenée à réduire encore ses dépenses en direction de la formation des salariés, dans la mesure où ce nouveau compte devrait pallier les insuffisances du système actuel.

Mais soutenir la formation des demandeurs d'emplois restera essentiel. Cela doit être une priorité. En particulier, la Région devra « mettre le paquet » sur les filières vertes (dont fait partie l'agriculture durable). Parmi nos outils, nous souhaitons deux choses :

- D'une part, que la Région soutienne les formations territorialisées. En ce sens, la baisse proposée sur le programme qualifiant territorialisé nous inquiète.
- D'autre part, que la région soutienne les formations individualisées, sortant du cadre des appels d'offre. En ce sens, nous saluons l'amendement PS sur les chéquiers qualifiants.

J'aimerais enfin dire un mot sur l'apprentissage, avant de conclure. Là encore, la suppression des primes d'apprentissage pour les employeurs de plus de 10 salariés modifiera notre cadre d'intervention. Mais s'agit-il de pallier aveuglément à ce désengagement de l'Etat ? Les primes versées aux employeurs ne sont pas nécessairement utiles pour convaincre un employeur d'embaucher un apprenti. Interrogeons-nous sur les causes de la stagnation du nombre d'apprentis en Ile-de-France, avec le risque qu'il peut y avoir à ce que les entreprises préfèrent embaucher un emploi d'avenir ou un stagiaire payé à 400 euros.

Voilà, chers collègues, comment nous pouvons nous adapter à un contexte national changeant. Misons sur la transition écologique, inventons de nouvelles solutions pour créer de l'emploi, mobilisons nous pour former ceux et celles qui en ont le plus besoin !

Même s'il est par nature insuffisant, ce budget va dans le bon sens, et c'est pour cela que nous le voterons. Je vous remercie,